

Municipalité 19 octobre 2017

CO17.10

## COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

## l'installation de la fibre optique (ci-après FTTH) à Gressy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le déploiement de la fibre optique à Yverdon-les-Bains est en cours. Environ la moitié des 15'000 ménages et entreprises ont aujourd'hui accès aux services diffusés via la fibre optique.

Lors de l'acceptation par le Conseil communal, le 7 mai 2015, du préavis PR15.09PR concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 15'144'000.- sur une durée de 5 ans pour l'équipement du territoire communal en fibre optique, préavis qui n'incluait pas la zone de l'ex-commune de Gressy, la Municipalité s'était engagée à trouver une solution afin d'offrir une équité de traitement dans le domaine de la fibre optique pour tous les Yverdonnois.

La Municipalité a exploré diverses possibilités pour le raccordement de Gressy-Sermuz. Un partenariat a ainsi été conclu entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, Romande Energie et Swisscom. Le financement, pour un montant de CHF 306'000.-, est assuré par le crédit d'investissement susmentionné.

Les propriétaires des immeubles de Gressy-Sermuz recevront prochainement un courrier avec une proposition de contrat de raccordement, sur les mêmes bases que les propriétaires d'Yverdon-les-Bains. Une séance d'information aux propriétaires aura lieu début novembre à Y-Parc.

Selon le planning, le déploiement de la fibre optique à Gressy sera réalisé dès le début 2018. Les habitants de Gressy-Sermuz pourront commander des services pour la fin de l'année 2018.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

J.-D. Carrard

Le Syndic

F. Zürcher

Le Secrétaire